

# PARDIES

BIENVENUE

à PARDIES



## Bulletin Municipal 2020



[www.pardies.fr](http://www.pardies.fr)



## 3 Le mot du maire



## 10 Règlementation



## 12 Les associations



2 Sommaire

3 Le mot du maire

4 C.C.A.S.

5 Cadre de vie

L'équipe municipale

S.A.S. BIOBEARN

Entretien de la forêt

Concours photo

8 Règlementation

Brûlage des déchets

Entretien terrain

Plantations et haies

Débordement sur voie publique

10 Budget

12 Travaux

14 Les associations

19 Annuaire

20 Démographie

**Responsable de la publication :**

Jean-Michel VIGNASSE

**Crédit photos :**

Mairie de Pardies

Participants concours photos

Associations Pardisiennes

**Création - Rédaction :**

Sécrétariat mairie - Police

Municipale - Commission

communication - Associations

Pardisiennes.

**Impression :**

Imprimerie Moderne (Lons)

05 59 132 132

**A**u nom du conseil municipal, je tiens à remercier tous les Pardisiens pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020 en vous déplaçant bien au-delà du taux de participation national. Je remercie également mes collègues élus qui, par leur vote du 26 mai 2020, m'ont accordé leur soutien en m'élisant en qualité de maire. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village au cours de ce mandat.



La crise sanitaire que nous vivons tous depuis quelques mois est venue troubler ce début de mandat. C'est dans un contexte anxiogène que l'équipe en place, les nouveaux élus et l'ensemble des employés communaux ont assuré la continuité des services à la population. Je renouvelle mes remerciements à tous les Pardisiens qui ont fait preuve de solidarité pendant cette période inédite.

Les premières pages de ce bulletin sont consacrées à la présentation de la nouvelle municipalité et des commissions municipales qui se sont mises au travail pour étudier les divers projets que nous comptons mettre en œuvre pendant ce mandat. Nous aurons également un regard avisé vers la communauté des communes de Lacq Orthez pour que notre commune continue à se développer dans le cadre que nous nous sommes fixé. Des projets menés par la CCLO sont aujourd'hui à l'étude sur la plateforme industrielle de Pardies, aussi nous resterons acteurs et vigilants pour que ces aménagements respectent certaines conditions de sécurité et environnementales.

Vous pouvez compter sur mon entier engagement et sur le dynamisme de toute l'équipe municipale qui sera au service de tous dans l'intérêt de notre village.

Daniel BIROU

## Voyage organisé par le C.C.A.S. le 18 septembre 2019.

Mercredi 18 septembre 2019, les membres du C.C.A.S. ont décidé d'amener les aînés de la commune dans les Landes.

Après une pause casse-croûte au restaurant "Au feu de bois" à Amou, le groupe a repris la route pour se rendre au moulin du poyaller à Saint-Aubin.

Visite du parc animalier dans un environnement occupé par une forêt de chênes.

Jean Charles et Martine y élèvent des animaux tel que cerfs, biches, alpagas,



wallabies et cerfs blancs.

Nous avons pu approcher ces animaux et découvrir la flore sauvage.

Ensuite découverte du moulin à eau animé par Martine la meunière qui nous a dévoilé les secrets des mécanismes et la fabrication de la farine.

Vers 12h30 tout le monde s'est retrouvé pour un copieux déjeuner à la ferme du Haza à Saint-Aubin.

Pour compléter la journée nous avons marqué une halte chez Alain Laluque apiculteur à Doazit, où chacun est reparti avec son pot de miel.

Puis direction la salle des fêtes de Doazit. Alain Billaud boulanger pâtissier passionné par son métier nous a fait déguster le pastis Landais.

Retour vers Pardies après cette agréable journée.

## Repas communal de fin d'année.

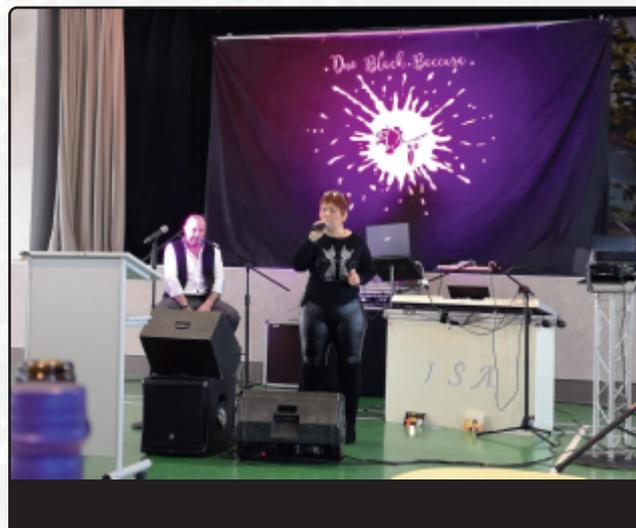
Dimanche 12 janvier 2020 Monsieur le maire, le conseil municipal, et les membres du CCAS avaient invité les aînés de la commune pour le repas de fin d'année.

A 12h00, 140 personnes se sont retrouvées autour de l'apéritif.

Monsieur le maire, Daniel Birou a présenté à nos séniors ses meilleurs voeux de bonne année et de bonne santé.

Vint ensuite l'heure pour les fins gourmets de rejoindre les tables, pour déguster le menu concocté par le traiteur.

Ponctuée de chansons et de danses, cette journée a procuré un immense plaisir à tous les convives.



## L'équipe municipale.

Voici la nouvelle équipe municipale mise en place lors du conseil municipal du 26 mai 2020 et suite aux élections municipales du 15 mars 2020.

Les élus, de gauche à droite: Henri LADEBESE, Marie CHALMET, Frédéric CAMGRAND, Valérie GEORGET, Jean-Michel VIGNASSE, Martine DUREN, Claude ESCOFET, Daniel BIROU, Francis PEREIRA DE OLIVEIRA, Robert HAGET, Alain LAFFITTE, Gildas MERCEUR, Michel AGUILAR, Jean-François SIMONIN et Evelyne BELLECAVE.



### La municipalité est composée par :

Le maire : Daniel BIROU

1er adjoint : Robert HAGET en charge des finances et de l'administration générale.

2ème adjoint : Claude ESCOFET en charge des travaux, des investissements et de l'entretien des bâtiments.

3ème adjoint : Henri LADEBESE en charge du centre communal d'action sociale.

4ème adjoint : Jean-Michel VIGNASSE en charge de l'environnement et du cadre de vie.

### Composition des commissions communales :

-Finances & Administration Générale : Marie CHALMET, Valérie GEORGET, Robert HAGET, Alain LAFFITTE, Gildas MERCEUR, Jean François SIMONIN, Jean-Michel VIGNASSE.

-Travaux, Investissements & Entretien des Bâtiments : Michel AGUILAR, Frédéric CAMGRAND, Claude ESCOFET, Alain LAFFITTE, Francis PEREIRA DE OLIVEIRA, Jean François SIMONIN.

-Centre Communal d'Action Sociale : Evelyne BELLECAVE, Martine DUREN, Henri LADEBESE, Alain LAFFITTE.  
Suppléants : VIGNASSE Georges, PARTARRIEU Denise, EBERARD Michèle, CARPENTIER Nathalie et ALLARD Catherine

-Education & Enfance : Evelyne BELLECAVE, Marie CHALMET, Martine DUREN.

-Environnement & Cadre de Vie : Michel AGUILAR, Valérie GEORGET, Alain LAFFITTE, Gildas MERCEUR, Jean-François SIMONIN, Jean-Michel VIGNASSE.

-Communication & Information : Evelyne BELLECAVE, Marie CHALMET, Martine DUREN, Gildas MERCEUR, Jean-Michel VIGNASSE.

-Impôts Directs : Marie CHALMET, Valérie GEORGET, Robert HAGET, Alain LAFFITTE, Gildas MERCEUR, Jean-François SIMONIN. Suppléants : LABOUYRIE Joseph, BIROU Marcel, REFFET René, LACABE René, GRACY Serge, EBERARD Yves.

-Appels d'Offres : Frédéric CAMGRAND, Claude ESCOFET, Valérie GEORGET, Robert HAGET, Gildas MERCEUR, Jean François SIMONIN

### Délégations E.P.C.I. (établissements publics de coopération intercommunale).

-Communauté de Communes Lacq-Orthez : Daniel BIROU, Robert HAGET.

-Syndicat électrification : titulaire : Claude ESCOFET suppléant : Frédéric CAMGRAND.

-Syndicat Gave & Baïse : titulaires : Frédéric CAMGRAND, Robert HAGET suppléants : Jean François SIMONIN, Jean-Michel VIGNASSE.

-Association Départementale des Communes Forestières : Jean-Michel VIGNASSE.

-Comité National d'Action Sociale : Henri LADEBESE.

## IMPLANTATION DE SAS BIOBEARN (Groupe FONROCHE) SUR LA COMMUNE DE MOURENX

De nombreuses questions ont été posées aux futurs élus municipaux de Pardies lors de la campagne municipale en mars 2020 sur l'installation d'une usine de méthanisation sur la commune de Mourenx. Une enquête publique aura lieu du 19 juin au 20 juillet 2020 durant laquelle Mr Christian Falliero, commissaire enquêteur, cadre retraité de la fonction publique d'état, se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes à la mairie de Mourenx :

Le vendredi **19 juin 2020** de 9h à 12h  
Le mercredi **24 juin 2020** de 9h à 12h  
Le samedi **04 juillet 2020** de 9h à 12h  
Le mardi **07 juillet 2020** de 14h à 17h  
Le vendredi **17 juillet 2020** de 9h à 12h  
Le lundi **20 juillet 2020** de 14h à 17h

**AVIS  
D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents sur le site de la préfecture :

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Enquetes-publiques/En-cours/SAS-BIOBEARN-A-MOURENX/Pieces-du-dossier>

### Entretien de la forêt

La Forêt de Pardies est gérée par les services de l'O.N.F.(Office National des Forêts).

Suite aux derniers épisodes venteux, de nombreuses branches et cimes d'arbres sont tombées au sol. Il a été décidé en accord avec l'O.N.F. un nettoyage de nos parcelles forestières.

En octobre 2020, l'affouage\* sera débardé\*\* par l'EURL EFEJ basée à Pau.

L'EURL s'est inspirée d'une technique qui se pratique depuis longtemps dans le nord de l'Europe pour le façonnage/débardage de bois de chauffage et de papier par l'acquisition d'une micro-remorque forestière (un trailer) tractée par un quad à 6 roues motrices.

Ce trailer, qui peut charger 2 tonnes, est équipé d'un groupe hydraulique embarqué, 4 roues motrices flip-flop, des pneus basse pression, une grue de 4 m de giron pouvant soulever 600 kg et d'un treuil avec 25 m de câble pour approcher les bois inaccessibles.

Cet équipement permet à une personne de réaliser des chantiers prohibés aux engins très lourds que l'on peut voir habituellement en forêt, avec de nombreux avantages :

- transfert très facile.
- pas de tassement de sol, donc idéal pour les sols sensibles et la préservation de la régénération naturelle.
- impact minime sur l'environnement.

Le bois de chauffage collecté sera entreposé à proximité du parcours sportif. Le stock sera proposé aux pardisiens en petits lots (5 à 8 mètres cubes apparents) de 2 mètres de longueur. Comme d'habitude, une inscription sera organisée en vue d'un tirage au sort pratiqué pour l'attribution des lots aux intéressés.

\*Affouage : possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.



## Résultat du concours photo 2019



La photo gagnante dans la catégorie meilleure photo. "Le bois" Photo Aurélie PERE

L'an dernier la commune de Pardies organisait un concours photo. Ce concours gratuit et ouvert à tous a vu le triomphe d'Aurélié PERE dans les deux catégories du concours : la meilleure photo et le meilleur classement de toutes les photos présentées. Bravo!

## Concours photo 2020

La commune de Pardies organise un concours photo jusqu'au 20/12/2020.

Ce concours gratuit est ouvert à tous.

Le thème de ce concours est :  
"Couleurs d'automne".

Les prises de vues ne sont pas limitées aux limites géographiques de la commune. Elles devront être en rapport avec le thème.

Les photographies seront envoyées à [concours.photo@pardies.fr](mailto:concours.photo@pardies.fr) sous forme numérique uniquement.

Toutes les informations sur le règlement et les inscriptions se trouvent sur le site internet [www.pardies.fr](http://www.pardies.fr) ou en mairie.

# CONCOURS PHOTO



**THÈME : COULEURS D'AUTOMNE**

participation jusqu'au 20/12/2020

Règlement et inscriptions sur [www.pardies.fr](http://www.pardies.fr)  
Concours ouvert à tous et gratuit



## Un particulier peut-il brûler ses déchets verts sur sa propriété ?

NON. L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit en effet que « Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est interdit. [...] La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ».

Il n'existe pas de dérogation à ces dispositions dans le département des Pyrénées-Atlantiques. **L'infraction à cette règle constitue une contravention de 3ème classe pouvant atteindre 450 €.**

La circulaire du 18 novembre 2011 précise que «

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers ».



## Un particulier a-t-il l'obligation d'entretenir le terrain dont il est propriétaire ?

OUI. Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) prévoit ainsi que :

- « Les propriétaires et les occupants d'un immeuble bâti ou non bâti sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments, de leurs abords et des clôtures. Les travaux d'entretien doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter préjudice à la santé des personnes, doit faire sans délai, l'objet d'une réparation au moins provisoire » (article 32) ;

- « Les immeubles bâtis ou non bâtis ne devront pas, soit par eux-mêmes, soit par les conditions dans lesquelles ils sont utilisés contribuer à attirer et faire proliférer insectes, vermines et rongeurs ou créer une gêne, une insalubrité, un risque d'épidémie ou d'accident pour le voisinage » (article 89 bis).

En cas de non-respect de ces dispositions, il appartient au Maire d'appeler le propriétaire au respect de la réglementation, puis de le mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires en cas d'inobservation de ces prescriptions et de dresser le cas échéant un procès-verbal d'infraction transmis au procureur de la République aux fins de poursuites. **Il est à noter que l'infraction aux règles du RSD constitue une contravention de 3ème classe pouvant atteindre 450€.**

Par ailleurs, l'article L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure ». L'intervention du Maire n'est pas, dans ce cas-là, liée à des motifs de salubrité mais à des motifs d'environnement.

## Hauteur et distance des plantations et des haies.

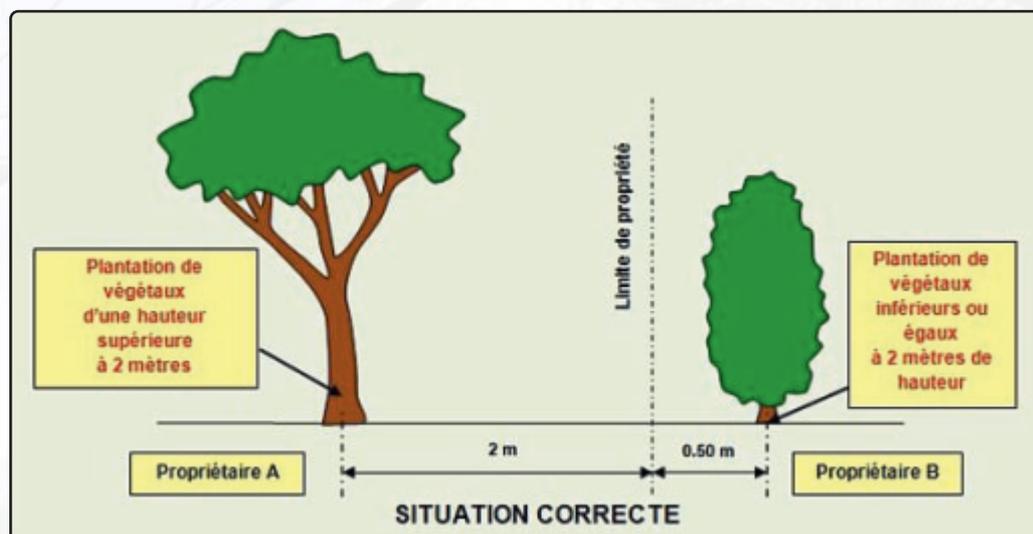
L'article 671 du Code Civil prescrit que les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

En cas de non respect de ces règles, celui sur

la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil.

A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. S'il s'agit de la commune qui se plaint, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

Cette règle n'est pas restreinte par un règlement particulier pris dans le Plan Local d'urbanisme de la commune.



## Haies et branches débordant sur la voie publique.

« Il a été constaté en divers points de la commune des haies débordant sur la voie publique. »

Le Maire dans ses pouvoirs généraux, est chargé de la police municipale et de la police rurale (article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

A ce titre, la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du CGCT), notamment de la commodité du passage sur les rues, places et voies publiques.

« Il est demandé à tous les administrés de la commune de veiller au respect de ces dispositions afin de ne pas s'exposer à une amende de 5ème classe (article R116-2 du Code de la Voirie Routière) ».

## ANNULATION DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

Par mesure de précaution, la municipalité vous fait part de l'annulation du repas qui est organisé tous les ans à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

Compte tenu du contexte actuel et des contraintes de déplacement, le conseil municipal a décidé d'annuler la sortie de septembre réservée aux aînés.

Dans la mesure du possible et suivant les conditions sanitaires, nous essayerons de proposer aux Pardisiens une occasion de se retrouver pour un moment de convivialité dans le courant de l'automne.

## LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le 11 juin dernier le conseil municipal a voté à l'unanimité l'arrêté des comptes de l'exercice 2019 ainsi que le budget prévu pour l'année 2020.

Depuis plusieurs années la volonté de l'équipe municipale est de mener une véritable réflexion sur le devenir de la commune et sur ses moyens financiers actuels et à venir.

**Frais de fonctionnement** : 1 122 286 € réalisés en 2018, 1 237 797 € en 2019.

Cette année un effort particulier sera réalisé en fonctionnement puisque de nombreux projets d'entretien sont prévus sur les bâtiments publics : toitures, façades et peintures.

Cette étape est nécessaire afin de continuer à valoriser les investissements réalisés par la commune ces dernières années : construction des pôles médical, commercial et du complexe sportif, rénovation des vestiaires du stade, etc.

### **Investissements intégrés dans une vision à long terme**

La poursuite de trois objectifs fondamentaux :

- Améliorer et valoriser le patrimoine communal,
- Adapter l'offre du territoire aux besoins actuels (création d'un lotissement, arrivée de nouveaux commerces et de professions médicales et paramédicales...)
- Chercher à diminuer les dépenses et à augmenter les recettes de fonctionnement pour stabiliser le budget communal malgré les baisses des différentes dotations de l'Etat et le maintien à l'identique des taux des taxes communales.

Investissements prévus en 2020 :

- Agrandissement du parking du Pôle commercial,
- Fin des travaux au sein du Pôle commercial,
- Travaux forestiers au bois de Pardies,
- Installation d'un nouvel équipement informatique en maternelle,
- Installation de totems aux différentes entrées de la commune,
- Acquisition foncière.

Impact du Covid-19 : 15 000 € environ

- Loyers annulés pour les professionnels exerçant dans les locaux communaux et dont l'activité a été stoppée par la crise sanitaire, pour un montant cumulé de 10 478,00 € (loyers d'avril et mai 2020)
- Achat de 1 000 masques lavables pour équiper les habitants et le personnel communal (coût de 2 702,25 €)
- Achat de fournitures diverses pour la désinfection quotidienne des locaux communaux et du groupe scolaire ainsi que la protection des usagers et du personnel communal (1 529,00 €)

Vente de bois

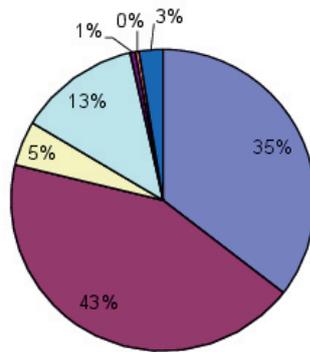
Une vente de bois de chauffage est prévue en fin d'année 2020. (*cf article entretien forêt page 6*).

Pour rappel ce sont 21 lots (93,5 stères) qui ont été vendus en 2018 et 35 lots (213 stères) en 2017.

## FONCTIONNEMENT REALISE EN 2019

<b>LES DEPENSES</b>	<b>REALISE 2019</b>
CHARGES GENERALES (énergie, frais d'entretien, assurances, impôts et taxes etc)	450 686.75 €
CHARGES DE PERSONNEL	549 852.74 €
ATTENUATION DE PRODUITS (péréquation des ressources, dotations)	60 740.00 €
CHARGES DE GESTION COURANTE (subventions, contributions aux organismes, CCAS...)	164 415.07 €
CHARGES FINANCIERES (intérêts de l'emprunt)	7 229.80 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (bourses et prix, subventions exceptionnelles)	4 873.00 €
<b>DEPENSES D'ORDRES (écritures budgétaires)</b>	<b>32 096.00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 237 797.36 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 269 893.36 €</b>

### Dépenses de fonctionnement

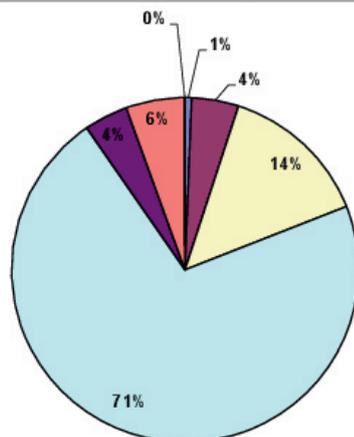


- CHARGES GENERALES (énergie, frais d'entretien, assurances, impôts et taxes etc)
- CHARGES DE PERSONNEL
- ATTENUATION DE PRODUITS (péréquation des ressources, dotations)
- CHARGES DE GESTION COURANTE (subventions, contributions aux organismes, CCAS...)
- CHARGES FINANCIERES (intérêts de l'emprunt)
- CHARGES EXCEPTIONNELLES (bourses et prix, subventions exceptionnelles)
- DEPENSES D'ORDRES (écritures budgétaires)

## FONCTIONNEMENT REALISE EN 2019

<b>LES RECETTES</b>	<b>REALISE 2019</b>
ATTENUATION DE CHARGES (remboursement de prestations)	8 886.69 €
PRODUITS DE SERVICES (vente de bois, redevances funéraires...)	65 661.99 €
IMPOTS LOCAUX (taxe foncière et taxe d'habitation)	208 963.00 €
IMPOTS ET TAXES (attribution de compensation CCLO, taxes diverses...)	1 064 575.10 €
DOTATIONS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS (Dotation de l'Etat, FCTVA...)	60 976.31 €
REVENUS DES IMMEUBLES (loyers des locaux communaux)	81 384.83 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS FINANCIERS	619.56 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 491 067.48 €</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (résultat de l'exercice 2019)</b>	<b>221 174.12 €</b>

### Recettes de fonctionnement

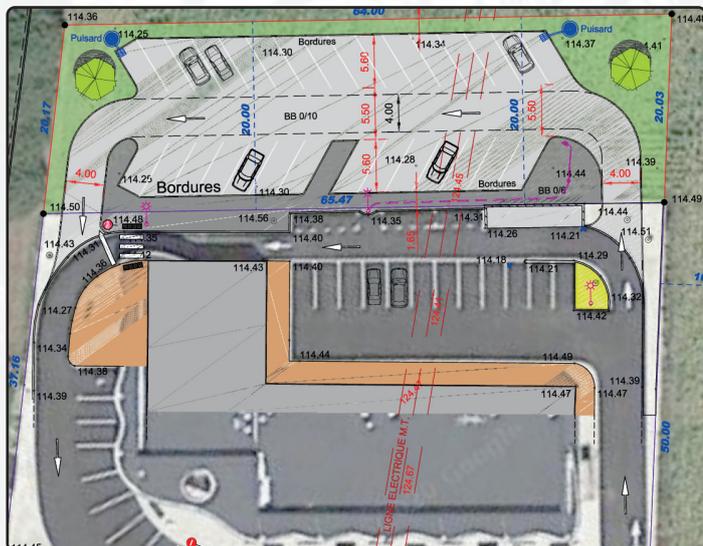
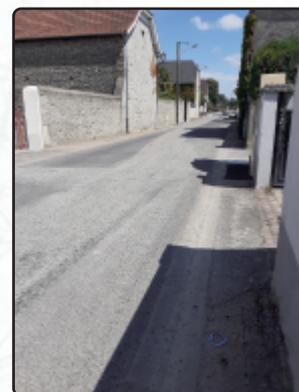


- ATTENUATION DE CHARGES (remboursement de prestations)
- PRODUITS DE SERVICES (vente de bois, redevances funéraires...)
- IMPOTS LOCAUX (taxe foncière et taxe d'habitation)
- IMPOTS ET TAXES (attribution de compensation CCLO, taxes diverses...)
- DOTATIONS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS (Dotation de l'Etat, FCTVA...)
- REVENUS DES IMMEUBLES (loyers des locaux communaux)
- PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS FINANCIERS

# Travaux

## SDEPA

Pour la seconde année consécutive, nous avons bénéficié du soutien et de l'ingénierie du syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques. (SDEPA). La rue Henri IV a été embellie avec l'enfouissement des réseaux basse tension et télécom. Une réfection partielle de la voirie a été faite en attendant les travaux définitifs, que nous mènerons avec le Conseil départemental et la Communauté de communes.



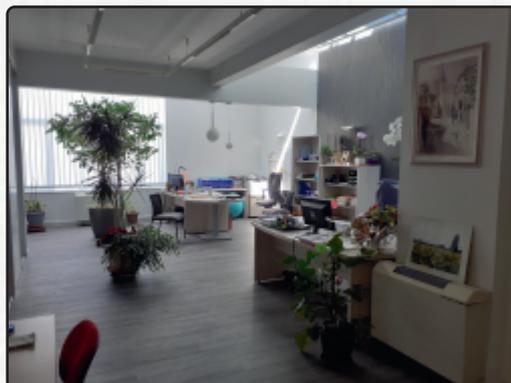
## POLE COMMERCIAL

Les travaux continuent avec l'ouverture prochaine d'une épicerie bio ainsi qu'une pâtisserie. Pour faciliter l'accès aux différents commerces et garantir la sécurité, le Conseil municipal a décidé d'agrandir la surface de stationnement. La commune a acquis un terrain de 1 300 m<sup>2</sup> environ afin de réaliser 30 places supplémentaires. Les travaux débuteront prochainement pour une réception courant août. A ce jour, il reste à la location deux cellules de 80 m<sup>2</sup> environ.

## MAIRIE

coût: 27 000 €

Pour mieux vous recevoir et permettre aux agents municipaux de travailler dans un cadre plus sympathique, nous avons relooké et embelli l'intérieur de la mairie.



## PARKING ECOLE ET MAIRIE

coût: 32 208 € et 41 961,52 €

Pour permettre à nos administrés de stationner de façon plus sécurisée devant l'école, le Conseil municipal a fait réaliser un parking de 15 places avec le concours de la Communauté de communes en charge de la préparation du projet jusqu'à la réception des travaux.

La placette derrière la mairie a été aménagée pour accueillir 22 véhicules, l'éclairage public a été installé et une borne de recharge pour véhicules électriques est prévue.



## TERRAIN MULTI SPORTS

coût: 44 000 €

Le conseil municipal a souhaité réaménager le skatepark afin d'offrir à nos jeunes une aire de jeux multisports. Cet endroit peut maintenant accueillir les ados et les plus jeunes accompagnés de leurs parents.



## PARCOURS SPORTIF

coût: 21 000 €



Suite au rapport d'un organisme de contrôle mettant en garde sur la solidité des agrès qui jalonnaient le parcours, nous avons décidé de supprimer certains d'entre eux. 4 nouveaux agrès permettront à chacun de cultiver sa forme physique.



## VESTIAIRES DU STADE

coût: 61 000 €



Dans un programme de rénovation du patrimoine communal, le Conseil municipal a décidé de rénover dans sa totalité les vestiaires du stade d'honneur. Les menuiseries intérieures et extérieures ont été changées, les sols recarrelés, murs et plafonds ont été repeints, le tout aux couleurs du Pardies Olympique.

## PASSERELLE PARCOURS SPORTIF

coût: 11 400 €

Par mesure de sécurité, la passerelle du parcours sportif, immortalisée par la lauréate du concours photo organisé en juin 2019 a été remplacée. Nous avons opté pour une passerelle métallique afin d'en limiter l'entretien et d'en prolonger la durée de vie.



## MISE EN PLACE DE BANCS

coût: 7 800 €

Des bancs ont été disposés à divers endroits de la commune afin que chacun puisse se reposer en profitant du calme de notre beau village.

## CHANGEMENT DES PLAQUES DE RUES

coût: 6 400 €

Les plaques de rues ont été remplacées sur l'ensemble du village. Un grand merci au service voirie de la C.C.L.O. chargé de la mise en place.



## Les associations Pardisiennes

ASSOCIATION	PRESIDENCE	Téléphone domicile	Téléphone association	contact
Billard Club Pardisien	Serge NICOLAS		05 59 60 25 04	
Cimaises et Chevalets (peinture)	Jocelyne LABOUYRIE	05 59 60 07 18		
Club de l'Amitié (3ème âge)	Geneviève BLÉRON	05 59 21 98 91 06 42 23 35 54		
Comité des fêtes	Bastien BAROU-DAGUES	06 32 13 05 71	05 59 60 09 52	
<a href="#">Foyer des Jeunes</a>	Jean-Marie CARPENTIER	06 75 54 18 16	05 59 60 46 93	<a href="https://www.foyer-des-jeunes-pardies.fr/">https://www.foyer-des-jeunes-pardies.fr/</a>
Les petits loups de Pardies (parents d'élèves)	Hélène DE NOYERS	06 82 02 26 76		
<a href="#">MTEAM</a> (flechettes)	<a href="#">Jérôme BROUSTEY</a>	06 78 48 49 77		<a href="https://www.facebook.com/mteam.asso">https://www.facebook.com/mteam.asso</a>
<a href="#">Pardies Olympique</a> (football)	Jean-Claude LAMARQUE	05 59 71 58 75	05 59 60 38 48	<a href="http://pardiesolympique.e-monsite.com/">http://pardiesolympique.e-monsite.com/</a>
<a href="#">Pardies Olympique Pétanque</a>	Patrice CAPDEVIELLE		06 16 83 75 20	<a href="mailto:pardiesolympiquepetanque@gmail.com">pardiesolympiquepetanque@gmail.com</a>
Pelotari Club Pardisien	Georges VIGNASSE	05 59 60 11 28	05 59 60 48 48	
<a href="#">Procyon</a> (astronomie)	<a href="#">Adrien MERZEAU</a>		06 38 93 99 21	<a href="http://www.association-procyon.org/">http://www.association-procyon.org/</a>

### CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié poursuit ses activités 2020 avec un conseil d'administration renouvelé :

Présidente : Mme BLERON Geneviève.

Vice-présidente : Mme SANCHEZ Véronique.

Secrétaire : Mr FRANQUET Jean-louis.

Secrétaire Adjointe : Mme ALLARD Catherine.

Trésorière : Mme SAVORNIN Bénédicte.

Membres du bureau : Mme BOURDIN, LARROUDE, BONNET, CASAUBON-SEIGNOUR.

Pour tous renseignements ou pour toutes nouvelles inscriptions téléphoner au 06 42 23 35 54 ou au secrétariat au 06 84 48 86 35.

Le Club de l'Amitié de PARDIES est ouvert à toutes générations, surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous sommes réunis tous les jeudis de 14H à 18H. Une fois par mois le bureau se réunit pour mettre en oeuvre les activités, les repas, les voyages. Cette année, le Club a interrompu toute activité depuis le mois de MARS en raison du COVID19. Mais je puis vous l'assurer nous repartirons de plus belle lorsque le feu vert nous sera donné. En attendant nous nous serrons les coudes.

Le Club de l'Amitié est affilié au Club Génération Mouvement Aînés Ruraux et propose des stages divers. Pour tout renseignement s'adresser au Club.

En conclusion : VIVE LA RENTREE . N'HESITEZ PAS A VENIR AGRANDIR LE CERCLE DES ADHERENTS.

## CIMAISES ET CHEVALETS

Comme toutes les associations nous avons été contraints de fermer notre atelier pour cause sanitaire. Nous sommes très heureux de reprendre nos activités courant septembre pour les adultes et le 1er octobre pour les enfants comme tous les ans.

L'exposition prévue au mois de mars 2020 a dû être annulée, mais nous la ferons certainement avant la fin de l'année.

Toutes les personnes intéressées par la peinture peuvent venir nous voir à l'atelier qui se trouve face à la mairie.

Nous remercions M. le Maire, le Conseil municipal et les employés communaux pour leur dévouement.

---

## LE PELOTARI CLUB PARDISIEN

Avec une légère augmentation de l'effectif, notons une bonne participation de nos équipes dans les divers championnats.

### FRONTON PLACE LIBRE

Bruno Meillon et Jean Luc Magnet s'inclinent 37 à 40 en 1/2 finale du championnat France B à Bagnères et en 1/2 finale Béarn.

### AU MUR A GAUCHE

Quentin Herriberry et Baptiste Etcheverria sont champions du Béarn.

### AU TRINQUET

Vincent Paolinetti et Lionel Lapassade manquent la marche d'accès à la division supérieure de 8ème de finale. Chez les poussins Noa Martin et Nawfal Hirou s'inclinent en finale.

Très bonne participation de 24 jeunes à l'école de pelote entraînés par Kévin aidé de Nicolas. Le club a organisé un déplacement en bus de tous ces jeunes pour assister à 2 parties lors des championnats du monde à Oloron (photo).

Merci à Jean-Marc Lay et Jean-François Simonin avec leur équipe d'avoir assuré le bon déroulement du Tournoi trinquet 2019 (100 équipes).

Merci à Régis et son équipe La Rochelle pour l'organisation du tournoi mur à gauche.



Le tournoi 2020 remarquablement organisé par Vincent Paolinetti, Denis Meillon et leur équipe a été stoppé net par la pandémie.

Un grand merci à la municipalité de nous accompagner.

Merci à tous les licenciés pour leur engagement au service du club et en particulier à Chantal Lafitte pour tout le travail qu'elle assure dans l'ombre.

Le Bureau.

La saison avait pourtant bien commencé avec 254 adhérentes et adhérents aux diverses activités. Le vide grenier a fait son plein d'exposants et les chineurs ont défilé toute la journée profitant aussi des succulentes crêpes préparées par des membres du Foyer.

Le badminton augmente son effectif avec cette année une cinquantaine de participants au point d'organiser des roulements pour que tout le monde puisse jouer ou alors on agrandit la salle des fêtes... En septembre il sera organisé une journée ouverte à tous en compensation du tournoi annulé ce printemps.

Concernant la gym et le yoga, il y aura quelques changements d'horaires à la prochaine rentrée pour tenir compte des disponibilités des animatrices et animateurs.



La danse avait commencé fort avec 120 danseuses et danseurs sur le tapis de la salle du complexe avant de terminer sur le tapis de leur séjour devant l'ordinateur par lequel Cécile continuait de les entraîner.

Pour les sorties montagne nous avons eu quelques montées plutôt raides, mais c'est le propre de la montagne sinon elle s'appellerait plaine, justement là où va la section Marche.

Les autres activités, cartonnage, couture, mosaïque, scrabble, informatique ont fonctionné sans histoire, sereinement jusqu'à fermeture des locaux.

Avec cette saison tronquée il nous faut espérer que tout ira mieux pour la saison prochaine.

Pensez à consulter notre site internet :

foyer-des-jeunes-pardies.fr, surtout début septembre pour la rentrée, toutes les infos y seront.



## PARDIES OLYMPIQUE PETANQUE

Après des années de sommeil, un club de pétanque s'est recréé à Pardies. Il y avait toujours les parties amicales animées par nos anciens, le mercredi et le vendredi après-midi, désormais il y aura aussi la possibilité d'adhérer au club affilié à la Fédération de pétanque.

Le club est ouvert à toutes et à tous et offre les possibilités suivantes.

- prendre une licence FFPJP pour participer aux compétitions officielles
- prendre une carte de membre pour la pétanque loisir (entraînements, parties amicales et concours interne au club)

Le terrain mis à disposition du club est en cours d'aménagement au stade annexe.

Un des objectifs que nous nous sommes fixés cette année, sera d'organiser un concours pour les Pardisiens à la fin de l'été. Il viendra remplacer le traditionnel concours des fêtes du village qui n'a pas pu se tenir au printemps pour cause de COVID 19.

La pétanque étant un sport accessible et ouvert à tous, nous espérons que vous serez nombreux à venir étoffer les rangs du club.

Pour tout renseignement merci de contacter.

Patrice Capdevielle, Président 06.16.83.75.20 et Jean-François Simonin 06.35.14.11.95

## BILLARD CLUB PARDISIEN

L'effectif du Billard Club Pardisien se maintient à une bonne vingtaine d'adhérents avec l'arrivée de nouveaux joueurs qui habitent à proximité. Des joueurs confirmés comme des débutants. Cette année, le Billard Club Pardisien a organisé six compétitions à Pardies. Pour ces rencontres des volontaires du Club ont toujours été là pour réaliser les repas de midi des joueurs dans la salle des aînés.

Jean Lafargue, en tant que responsable de l'école de billard a fait passer le Billard de bronze aux 5 élèves de l'école. Les résultats sportifs du BC Pardisien de la saison 2019-20 restent à un très bon niveau avec 6 joueurs qualifiés pour les phases finales.

Malheureusement seule une finale a pu être disputée. Les autres ont été annulées suite au confinement.

En effet nous avons cessé toute activité entre le 17 mars et le 2 juin, comme demandé par la Fédération française de Billard et par la Mairie de Pardies. Depuis le 2 juin l'activité dans la salle a repris en suivant de strictes mesures de distanciation (pas plus de six joueurs dans la salle, port du masque, pas de contacts physiques à moins d'un mètre, désinfection du matériel, espace convivial fermé, etc...). Bien-sûr c'est très contraignant, mais après 2 mois et demi sans jouer, les membres du Billard Club Pardisien sont très contents de retrouver leur activité favorite entre amis.

Grâce au soutien de la mairie de Pardies, nous avons pu changer les draps des billards et réparer le chauffage de l'un. De plus ce soutien nous a permis d'organiser une session de formation avec un formateur agréé par la fédération française de billard.

Une deuxième sera organisée à l'automne.

Nous espérons tous retrouver une activité normale pour l'année.



## MTEAM

L'association MTEAM est une association de fléchettes électroniques, présidée par Jérôme Broustey elle compte dans ses rangs 15 joueurs de différents niveaux, allant du niveau national au niveau pro, dont un vice-champion de France individuel Pro 2019.

L'association, créée en mars 2017, a pour but de développer et de faire profiter de ce sport de précision à tous.

Pour ceci nous avons créé l'Open du Sud-Ouest qui se déroule tous les ans fin novembre à la salle des fêtes de Pardies et est ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Pour cette année 2020, celui-ci est du 27 au 29 novembre.

Cet événement est la vitrine des fléchettes électroniques dans toute la nouvelle Aquitaine. Pour toutes informations, Facebook : Open du Sud-Ouest.

Amitiés, respect et jeux sont les piliers de ce sport et la devise de notre association.



# Les associations

## COMITE DES FETES

Pour cette saison 2019/2020 nous avons commencé par Halloween avec un goûter devant la salle des fêtes offert aux monstres et aux parents avant la récolte des bonbons dans les rues du village.

Pour Noël le spectacle musical interactif théâtre sculpture sur ballon et danse claquettes : "LES MONDES ETRANGES DE SABRE NOIR LE PIRATE" » a ravi les petits comme les grands, malgré le peu de spectateurs à ce très joli spectacle. Nous avons eu la visite du père Noël pendant le goûter pour faire des photos souvenirs.



Carnaval : nous avons réitéré la version boum qui a encore eu un franc succès cette année : la boum des enfants à la salle des fêtes avec des jeux musicaux animés par DJ ALEX de la sono box'son et un lâcher de ballon, tout au long de l'après-midi bar à goûter et à bonbons offerts par le comité des fêtes.

Suite à la venue du virus nous avons été dans l'obligation d'annuler les fêtes du village.



Nous vous préparons une rentrée en fête avec l'organisation d'une soirée pour tous nous retrouver et faire la fête ensemble comme vous savez si bien la faire.

Bel été à toutes et tous.

Les membres du Comité des Fêtes.



## Activité économique de la commune

NOM	ACTIVITE	Téléphone 1	Information 2
ACTEMIUM OPTÉOR	Électricité installation industrielle	05 59 40 00 80	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE (SOGIF)	Production gaz industriels	05 59 60 43 90	
BEARN PYRENEES VOYAGES	Transport autocar	05 59 72 56 22	05 59 32 73 89 05 59 60 31 48
BEARN OPERATIONS POMPAGES SERVICES	Pompage industriel	05 59 02 93 01	
BIEN-ETRE Marie-José MOUSIS	Massage-maquillage Formations aux professionnels et particuliers	06 08 85 33 52	
BLANCHISSERIE ALONZI	Blanchisserie industrielle	05 59 60 19 56	
CARROSSERIE RIBEIRO	Carrosserie automobile	05 59 60 21 03	
CLAIR COIFFURE	Coiffure dames	05 59 60 28 78	
COLLECTE ET VALORISATION ENERGIE DECHETS (COVED)	Collecte, recyclage déchets	05 59 60 17 84	
<u>C.T.B.</u>	Contrôle technique automobile	05 59 71 56 04	<a href="https://www.controle-technique-pardies.autosecurite.com">https://www.controle-technique-pardies.autosecurite.com</a>
CUENCA	Soudure	05 59 60 32 89	09 75 91 40 61
EIFFAGE CONSTRUCTION	Bâtiment - génie civil	05 59 71 63 37	
ESCOFET ANTHONY	Photographe et vidéaste	06 51 00 63 37	<a href="http://www.anthony-photo-videos.com">www.anthony-photo-videos.com</a>
EVOLUTIF	Coiffure hommes enfants	05 59 71 61 49	
FERREIRA	Plomberie	05 59 60 46 71	
GARAGE DU FRONTON	Réparation auto.	05 59 60 14 07	
GARAGE PAMBRUN	Réparation auto. - carburants	05 59 60 01 06	
GARCIA Elody (Ethikk Immobilier)	Conseillère immobilier	06 27 58 64 82	<a href="mailto:elody.garcia@ethikk-immo.fr">elody.garcia@ethikk-immo.fr</a>
JLB SOUDAGE	Soudage industriel	05 59 60 42 41	

KHERFELLAH BENAYS Rahnou	Courtier en travaux	05 64 27 05 00	
LABEL'ISO	Plâtrerie & isolation	06 77 66 44 18	
LABORATOIRE DES PYRÉNÉES ET DES LANDES (Services administratifs)	Prélèvements mesures analyses (eau, air alimentaire, santé animale, environnement, terrain)	05 59 60 23 85	<a href="http://labopl.com">http://labopl.com</a>
LAMARQUE Jean-Claude	Plâtrerie & isolation	05 59 71 58 75	09 62 54 94 68
LE POTTOCK	Bar - brasserie	05 59 60 48 81	09 62 56 13 58
MARTIN Nettoyage	Entreprise de nettoyage	06 11 07 34 26	<a href="mailto:cel.martin64@gmail.com">cel.martin64@gmail.com</a>
MOREIRA-DARRIGRAND Catherine	Pavé granit	06 23 74 43 63	<a href="mailto:cathymoreira@cegetel.net">cathymoreira@cegetel.net</a>
ORTEC SERVICES INDUSTRIE	Nettoyage industriel	05 59 60 13 15	
PANDELES FRANCK	Plomberie	05 59 60 50 76	
PANDELES MICHEL	Journaux	09 61 46 59 80	
PARDIES AUTOMOBILE	Réparation auto.	05 59 71 58 81	
PEREIRA DE OLIVEIRA	Peinture en bâtiment	05 59 92 04 28	
PERUILHE	Quincaillerie - plomberie	05 59 60 14 40	
PHARMACIE DES PYRENEES	Pharmacie	05 59 60 23 48	
SARL. CAMET-MOURAA	Travaux agricoles	05 59 60 21 32	06 87 92 14 62
SAS EBERARD	Pompes funèbres - marbrerie - funérarium	Bureau 05 59 71 68 54	Funérarium 05 59 60 03 59
SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DU SUD (SHIS)	Production et distribution d'électricité	05 59 60 15 10	
SOEXO ENTREPRISES	Restaurants d'entreprises, de collectivités	05 59 60 50 70	
S.P.E.M	Plomberie	05 59 60 13 10	
VGM	Diagnostics immobiliers	06 68 38 37 66	

Alicesthétique	Esthéticienne maquilleuse	06 63 27 22 07	<a href="http://www.alicesthetique.com">www.alicesthetique.com</a>
CABINET INFIRMIERS FOINELS Manuèle et RIEFFEL Jean-Marie	Soins à domicile et sur rendez-vous au cabinet	06 32 83 25 27	
CHOEUR Madison	Naturopathe	07 69 82 24 47	<a href="https://lessentiellmadison.wixsite.com/nature">https://lessentiellmadison.wixsite.com/nature</a>
Chrystel RENÉDO-PÉRISSÉ	Dietéticienne-Nutritionniste	06 30 75 29 28	
CREASMILE	Prothésiste dentaire	05 59 32 62 86	<a href="mailto:labo.creasmile@gmail.com">labo.creasmile@gmail.com</a>
FROMETA CEBALLO Aylin	Médecin généraliste	05 59 60 48 44	07 69 43 37 90
IRIGOYEN Isabelle	Sage-femme	06 78 94 22 39	
<u>LAVIELLE Stéphanie</u>	Cabinet de psychomotricité	06 71 52 61 41	<a href="mailto:lavielle.stephanie@gmail.com">lavielle.stephanie@gmail.com</a>
ROBLES Muriel	Masseur Kinésithérapeute	06 11 41 98 49	
<b>Il reste 1 local</b>	<b>disponible</b>	<b>pour la location</b>	

Au pôle médical

Au Petit Bonheur	Boulangerie - pâtisserie	05 59 71 54 72	
Aux saveurs rôties	Rôtisserie	Ouverture prévue	en septembre 2020
BIOPLAZZA	Magasin & snack bio	06 27 43 80 55	<a href="http://bioplazza.business.site">bioplazza.business.site</a>
L'AGAPANTHE	Fleuriste	09 52 52 19 59	<a href="http://www.lagapanthe.net">www.lagapanthe.net</a>

Au pôle commercial

# DEMOGRAPHIE juin 2019 à mai 2020

## ...ils sont arrivés

2019

Amaya GINEYS  
Jade LAFFARGUE  
Maxence MOREAS  
Léa MOREAU  
Noham NZOGHE-NDONG  
Louis ROBLES



2020

Elsa MULLET  
Juliette GAUDILLIERE  
Gabin RAVIER

## ...ils se sont dit oui

2019



Frédéric DEHOUCHE  
et Cindy RAULIN

Damien BERNABEU  
et Aurélie MIQUEL

Dominique VINCENT  
et Marie-Noëlle FOIRIEN

## ...ils nous ont quittés

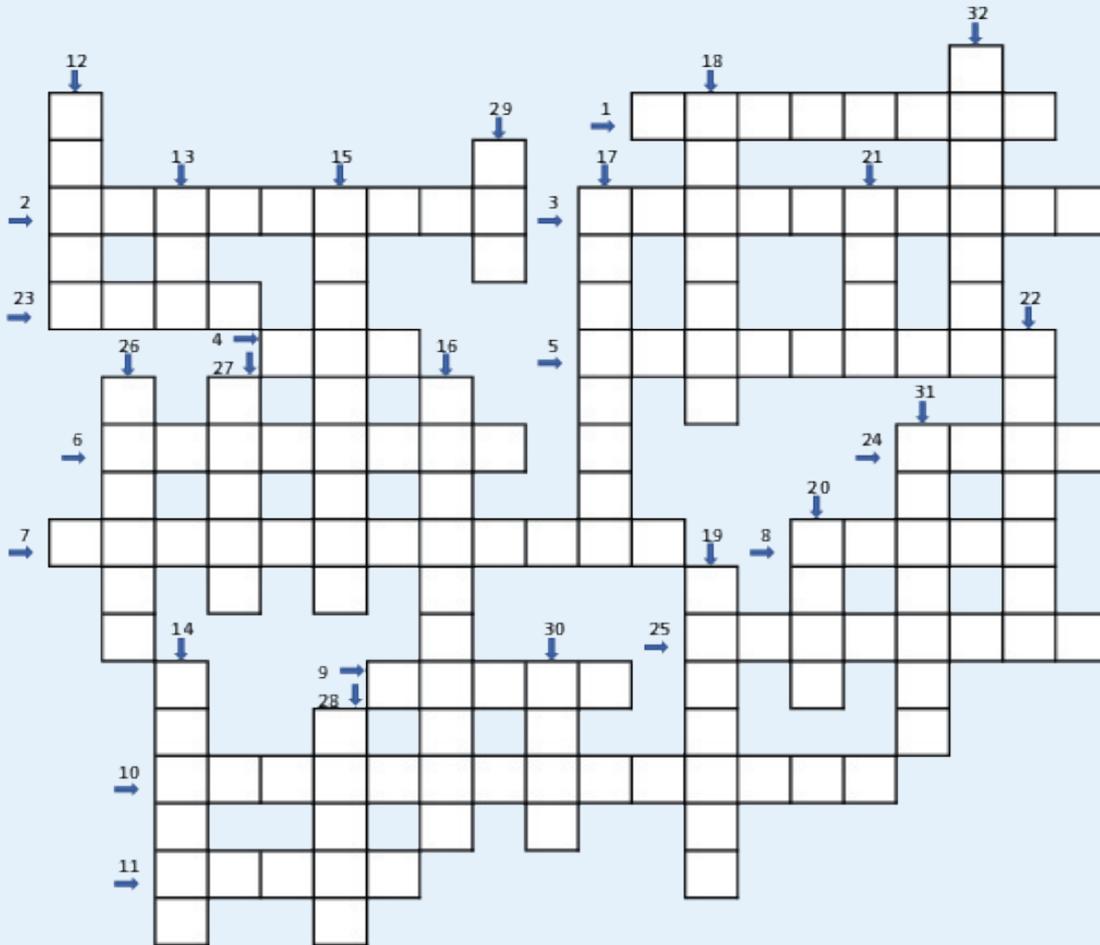
2019

Lucienne LATOURNERIE ép. LAFFITTE  
Michel ALQUIÉ  
Denise PAYBOU ép. MOUNACQ  
Maurice VILLARETS-CASTETS  
Mercedes MEDAN DEJUAN ép. AYORA PAEZ  
René Henri CHINETTE DIT MASSIROLLES  
Michel DUTREY



2020

Marie Louise LAPEZE ép. AUGEAU  
Jean Claude GAILLARD  
Marie Liliane LANNEVERE ép. DAUBIN  
Jean SOUBRE  
Anne-Marie LACARRERE ép. BEREZOVSKY  
Jean Marc GASTON



## Mots croisés

Un petit air Pardisien

Petit moment de détente avec des définitions locales, en rapport avec la commune et le milieu de vie ainsi que des définitions plus classiques de cruciverbistes.

Pour voir la solution, il faut lever la jambe gauche en criant : "j'aime Pardies", mais attendez un peu, ... ne dites pas ça tout de suite, vous pouvez aussi réfléchir un peu et même en laisser pour demain.

Si cette solution ne fonctionne pas, vous pouvez visiter le site [pardies.fr](http://pardies.fr). Tous les mots à trouver des définitions locales sont utilisés sur le site ici et là.

Bonne détente.

## Définitions locales

### Horizontal

- 1 Se trouve à Lacq ou Pardies
- 2 Espèce végétale cultivée à Pardies
- 3 Souvent génératrice d'emploi
- 4 Permet d'aller au marché
- 5 Nom d'un pont à Pardies
- 6 On exerce cet art dans une association
- 7 Avec les bénévoles
- 8 12.6% de la surface de la commune
- 9 Peut porter l'écharpe même en été
- 10 Peut sauver une vie
- 11 Lieu d'éducation

### Vertical

- 12 Pays au pied des pyrénées
- 13 Permet de recycler
- 14 Prévient l'endettement
- 15 Important à Pardies
- 16 En fleur fin février
- 17 Choix de représentants
- 18 La fibre en est
- 19 Il renvoie la balle
- 20 Anciens foyers
- 21 Commercial ou médical
- 22 Mode de désignation des élus

## Autres définitions

### Horizontal

- 23 Pièce mécanique ou fruit à coque
- 24 Station
- 25 Peuple d'Europe

### Vertical

- 26 Crispation
- 27 Collier de cheval
- 28 Belle ou au pair
- 29 Petit pour l'homme ...
- 30 Parfois pris à cœur
- 31 Rapace diurne
- 32 Fait sortir avec peine